



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Service des Affaires
Générales et Juridiques

Délibération du Conseil d'administration
n° 2022 - 046
Séance du 8 juillet 2022

Agrément de l'université d'Artois pour le recrutement de services civiques

Condition d'acquisition du vote :

Quorum =

moitié des membres en exercice présents ou représentés

Acquisition de la délibération =

majorité des membres présents ou représentés

Nombre de membres en exercice : 35

Nombre de membres présents : 23

Nombre de membres représentés : 3

Nombre de vote pour : 26

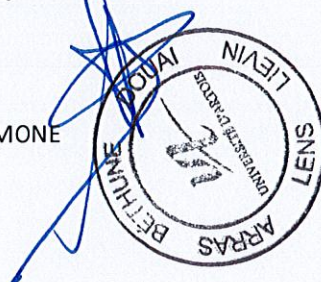
Nombre de vote contre :

Nombre d'abstentions :

La demande d'agrément de l'université d'Artois pour le recrutement de services civiques telle que figurant sur le document communiqué aux membres du conseil et annexé à la présente délibération est approuvée.

Fait à Arras, le 8 juillet 2022

Le Président,
Pasquale MAMMONE





Récapitulatif de votre dossier

STATUT : EN COURS DE SAISIE [Date : 14/06/2022]

RENSEIGNEMENTS ORGANISME

Informations organisme

Siret: 19624401600016

Nom de l'organisme : UNIVERSITE D'ARTOIS

Type de structure : Etablissement public / Établissement public national à caractère scientifique culturel et professionnel
9 Rue du Temple, 62000 Arras

Représentant légal de l'organisme

Nom: MAMMONE Pasquale

fonction : Président de l'Université d'Artois

presidence@univ-artois.fr

Adresse de correspondance

9 Rue du Temple, 62000 Arras

0321603791

drh-emplois@univ-artois.fr

<http://www.univ-artois.fr/>

Contacts référents

Nom : Sophie SENEZ

Fonction : Gestionnaire RH

drh-emplois@univ-artois.fr

0321603791



SERVICE CIVIQUE

Une mission pour chacun au service de tous

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Présentation de votre structure

L'Université d'Artois, Etablissement Public à Caractère Scientifique, Culturel et Professionnel (EPSCP), est implantée sur différents points du territoire du Nord-Pas de Calais : Arras (siège), Béthune, Douai, Lens et Liévin. Elle comprend huit UFR, deux IUT, un service de formation continue (FCU) et dix-sept centres de recherche. Depuis sa création en 1992, l'Université d'Artois s'impose comme un acteur de promotion sociale et bénéficie d'un environnement convivial et stimulant propice aux études et à la culture. L'Université d'Artois a pour missions : - la formation initiale, continue et professionnelle - la recherche scientifique et technologique - la diffusion et la valorisation de ses résultats - l'orientation et l'insertion professionnelle - la diffusion de la culture et l'information scientifique et technique - la participation à la construction de l'Espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche - la coopération internationale

En quoi le service civique est-il cohérent avec le projet associatif de votre organisme (ou ses orientations stratégiques)

Le service civique envisagé s'inscrit tout naturellement dans l'axe "Éducation pour tous" et "Solidarité" dans le dispositif. En effet, l'Université a plusieurs défis à relever auprès des jeunes issus des quartiers plus difficiles : développer leur ambition, leur faire connaître les structures d'enseignement supérieur et leur démontrer que l'Université n'est pas réservée à une élite et est accessible à tout public qui se donne les moyens de réussir. Il est également important de véhiculer un message visant à rassurer les familles sur les conditions de vie étudiante et les dispositifs existants pour faciliter la prise en charge des coûts inhérents à une poursuite d'études post-bac.

Les territoires d'intervention en France de votre organisme

Vous intervenez dans une seule région

Nombre d'usagers: 13300 (usagers du service, habitants du territoire, etc)

affilié à [Donnée non renseignée]

Renseignements administratifs et juridiques

Publication de la création au Journal Officiel

Date : 14/11/1991

Création officielle (hors collectivité territoriale ou service de l'Etat)

Date : 07/11/1991

Décision prise en matière de Service Civique par l'organe compétent de la personne morale

Date : [REDACTED]

Agréments administratifs

Votre organisme dispose d'un ou plusieurs agréments administratifs : Non

1105 Salariés ou agents publics dont:

835 en CDI

270 en CDD

[Donnée non renseignée] en contrat aidé

[Donnée non renseignée] Bénévoles



SERVICE CIVIQUE

Une mission pour chacun au service de tous

FORME DE L'AGRÉMENT

Je souhaite bénéficier d'un agrément simple



SERVICE CIVIQUE

Une mission pour chacun au service de tous

LA SÉLECTION ET L'ACCUEIL DES VOLONTAIRES

Comment l'accueil des volontaires sera-t-il préparé au sein de votre organisme ?

Avant que les volontaires n'arrivent, la majorité des actions aura déjà été définie. Plusieurs entretiens seront mis en place au préalable de l'arrivée des volontaires : première rencontre et présentation du projet, rencontre de l'équipe, afin de faciliter leur intégration dans l'organisme d'accueil et son environnement. Tous les documents pertinents présentant leur projet seront mis à disposition des volontaires. Un document reprenant l'ensemble des contacts essentiels leur sera remis.

Quels seront les moyens humains et matériels affectés à la mission ?

Les volontaires en service civique seront encadrés par les responsables du service concerné(e)s et travailleront en collaboration avec les personnels des missions. Les responsables assureront également le rôle de tuteur, seront présent(e)s pour répondre à leurs questions et les épauler dans la mise en place de leurs projets. Matériellement, tous les moyens nécessaires à la réalisation de leurs missions seront mis à la disposition des volontaires. Ils pourront également disposer du parc de véhicules de service mis à disposition du personnel.

Quels seront les modalités de sélection des volontaires ? Comment sera favorisé l'accueil de volontaires aux profils variés ?

Les missions proposées ne requièrent pas de niveau de qualification particulier, aucune condition de formation ni d'expériences professionnelles ou bénévoles préalables exigées. Néanmoins elles nécessitent de posséder certaines qualités telles que : le goût du contact, une bonne qualité d'expression orale et écrite, une certaine pédagogie et une capacité à argumenter face aux oppositions éventuelles. Les annonces seront déposés sur le site du service civique mais également sur la plateforme carrière de l'Université et sur l'Espace Numérique de Travail de nos étudiants.

À l'arrivée des volontaires, comment sera organisée la phase de préparation à la mission ?

Avant que les volontaires n'arrivent, la majorité des actions aura déjà été définie. Plusieurs entretiens seront mis en place au préalable de l'arrivée des volontaires : première rencontre et présentation du projet, rencontre de l'équipe, afin de faciliter leur intégration dans l'organisme d'accueil et son environnement. Tous les documents pertinents présentant leur projet seront mis à disposition des volontaires. Un document reprenant l'ensemble des contacts essentiels leur sera remis.

Quels moyens sont prévus pour accompagner les volontaires mineurs de plus de 16 ans ?

[Donnée non renseignée]

Précisez les modalités de versement de la prestation obligatoire de 107,58€ minimum ?

Le service accueillant un volontaire versera mensuellement la prestation obligatoire de 107,58 € par virement.

Détaillez comment sera organisé le tutorat

Les responsables des services concernés par le recrutement des volontaires assureront le rôle de tuteur. Ils accueilleront et accompagneront les volontaires tout au long de leurs missions, par le biais de points réguliers qui viseront à compléter les livrets d'accompagnement. Ils élaboreront également les bilans qui devront être fait en fin de mission avec les volontaires. Les tuteurs permettront également aux volontaires d'effectuer les formations prévues dans le cadre du service civique (PSC1 et Formation civique et citoyenne).

Détaillez quelles seront les modalités d'accompagnement au projet d'avenir

Les volontaires seront accompagnés par leurs tuteurs pour définir leurs projets d'avenir. Des réunions seront régulièrement organisées. Les tuteurs mettront en contact les volontaires qu'ils encadrent avec un réseau de professionnels en fonction de leurs choix.

Comment souhaitez-vous organiser la formation civique et citoyenne des volontaires

Les volontaires pourront suivre la formation PSC1 avec l'organisme avec qui l'Université travaille sur cette thématique. Quant aux formations civiques et citoyennes que ces volontaires auront à suivre, ils auront la possibilité de faire leur choix parmi les formations proposées au catalogue de la DRDJSCS. L'université d'Artois proposant le Certificat de Formation à la Gestion Associative, les volontaires auront également la possibilité de suivre certains modules de cette formation. Les volontaires seront libérés sur les dates qui concerneront leurs choix de formations.

Récapitulatif calendrier prévisionnel d'accueil des volontaires

Année	Durée moyenne missions	Nombre de volontaires
2022	8	3
2024	7	3
2025	7	3
2023	7	5

FICHE MISSION "PROMOTION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DANS LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE (COLLÈGES, LYCÉES)"

Intitulé de la mission : Promotion de l'enseignement supérieur dans les établissements d'enseignement secondaire (collèges, lycées)

Thématique de la mission: Éducation pour tous

Dans quel contexte ou projet s'intègre la mission ? À quel objectif d'intérêt général répond-elle ?

La mission s'intègre dans les actions liées au continuum Bac-5/Bac+5, et notamment les dispositifs des Cordées de la Réussite. Dans ce cadre, l'objectif des volontaires sera de démythifier l'Enseignement Supérieur et l'université auprès d'un public issu de milieux sociaux défavorisés ou de milieux ruraux afin de lutter contre le déterminisme social. Ils devront mettre en place des actions permettant à ces publics de découvrir l'université, telle qu'elle est aujourd'hui, et ses services, afin de déconstruire les stéréotypes que tout à chacun peut avoir sur cette dernière et de développer leur ambition. D'autres objectifs sont également recherchés dans le cadre de ces dispositifs : travailler sur la mobilité des jeunes, leur donner la possibilité d'acquérir un esprit critique, de la confiance en soi et une ouverture culturelle.

Quelles seront les activités confiées aux volontaires (à détailler) ?

Les activités confiées aux volontaires seront : - promouvoir les parcours universitaires et les poursuites d'études post-bac auprès des élèves des lycées et collèges des territoires de l'Université d'Artois - organiser des actions (ateliers, animations, etc) avec les établissements ayant pour but de démythifier l'université auprès des élèves - organiser des temps d'échanges et des activités de découverte des différents services transversaux de l'Université (Vie Etudiante, Culture, Santé, Activités Physiques et Sportives...) - participer à l'organisation de dispositifs d'accueils des lycéens et collégiens sur les différents campus universitaires - présenter les conditions de vie étudiante et des dispositifs d'aide et de soutien Dans le cadre de ces activités, les volontaires en service civique seront accompagnés d'un personnel du service Cap Avenir ou d'un enseignant de l'établissement avec lequel des actions seront mises en place.

En quoi cette mission complètera, sans s'y substituer, les actions assurées par les salariés de la structure ?

Cette mission viendra compléter et renforcer les dispositifs déjà existants et viendra s'inscrire dans le cadre de la mission Liaison Enseignement Secondaire/Supérieur portée par le service Cap Avenir - Orientation et Insertion Professionnelle.

Lieu(x) d'intervention

Hauts-de-France

Nombre indicatif annuel de volontaires susceptibles d'être accueillis par votre organisme pour cette mission

1

Quelle seront les modalités mises en oeuvre pour permettre aux volontaires d'avoir une expérience de mixité sociale au cours de cette mission ?

Les volontaires seront en contact avec les élèves des collèges et des lycées qui font partie des territoires de l'Université d'Artois, et de nos interlocuteurs dans les établissements dans lesquels ils sont inscrits. Ils auront également à travailler avec les personnels de l'Association de la Fondation Etudiante pour la Ville et de l'association Moteur ! pour mettre en place des actions de tutorat, entre autres. Les volontaires pourront également utiliser tous les services offerts par l'Université pour mettre en place les actions et seront donc en relation constante avec les personnels administratifs et enseignants de l'Université.

En quoi la mission est-elle accessible à tous les jeunes ?

Les missions proposées ne requièrent pas de niveau de qualification particulier, aucune condition de formation, aucune 'expérience professionnelle ou bénévole. Toutefois, elles nécessitent de posséder certaines qualités telles que : le goût du contact, une bonne qualité d'expression écrite et orale, une certaine pédagogie et une capacité à argumenter face aux oppositions éventuelles.

Votre organisme prévoit-il l'accueil de volontaires venant de l'étranger pour effectuer une mission de Service Civique en France

Non

FICHE MISSION "PARTICIPER À LA DYNAMIQUE COLLECTIVE (ÉTUDIANTS, ENSEIGNANTS, PERSONNELS ET ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES) ET À L'ANIMATION DANS UN LIEU PARTAGÉ, LA CAFÉTÉRIA DE LA MAISON DE L'ÉTUDIANT DE L'UNIVERSITÉ"

Intitulé de la mission : Participer à la dynamique collective (étudiants, enseignants, personnels et associations étudiantes) et à l'animation dans un lieu partagé, la cafétéria de la maison de l'étudiant de l'Université

Thématique de la mission: Solidarité

Dans quel contexte ou projet s'intègre la mission ? À quel objectif d'intérêt général répond-elle ?

Le volontaire aura pour mission de participer à la mise en œuvre de la gestion partagée d'un lieu déjà existant, la cafétéria de la Maison de l'étudiant. Sa mission sera de participer à la dynamique collaborative et collective dans ce tiers lieu. Cette mission vise à contribuer à un projet coopératif et à développer l'engagement étudiant et les démarches innovantes sur le lieu.

Quelles seront les activités confiées aux volontaires (à détailler) ?

Le volontaire sera chargé de : - Assurer une présence physique de 24h par semaine dans le lieu - Faire connaître et échanger autour du projet de lieu partagé : sa mise en place, ses enjeux, ses activités... - Créer du lien entre les usagers, les services associés au lieu, les associations étudiantes, les porteurs de projets... - Identifier les besoins sur le lieu - Tenir à jour l'agenda des animations du lieu et des réservations - Intégrer et participer aux comités de pilotage des différents projets - Être relais des initiatives étudiantes proposées dans le lieu Le volontaire devra donc partager la philosophie du lieu et avoir un goût prononcé pour le contact et l'échange.

En quoi cette mission complètera, sans s'y substituer, les actions assurées par les salariés de la structure ?

Cette mission vise à contribuer à un projet coopératif et développer l'engagement étudiant et les démarches innovantes. Aujourd'hui, de nombreuses associations et services sont usagers du lieu en y proposant des activités pour leur public. La mission du volontaire permettra de créer du lien entre tous les usagers du lieu.

Lieu(x) d'intervention

Arras

Nombre indicatif annuel de volontaires susceptibles d'être accueillis par votre organisme pour cette mission

2

Quelle seront les modalités mises en œuvre pour permettre aux volontaires d'avoir une expérience de mixité sociale au cours de cette mission ?

La mission consiste à créer du lien dans un espace partagé. Espace accueillant tous les étudiants de l'Université donc une mixité des publics.

En quoi la mission est-elle accessible à tous les jeunes ?

Les missions proposées ne requièrent pas de niveau de qualification particulier mais nécessitent de posséder certaines qualités telles que : le goût du contact, une bonne qualité d'expression écrite et orale, une certaine pédagogie et une capacité à argumenter face aux oppositions éventuelles.

Votre organisme prévoit-il l'accueil de volontaires venant de l'étranger pour effectuer une mission de Service Civique en France

Non

FICHE MISSION "ACCOMPAGNER LE PERSONNEL DANS LA MISE EN PLACE DU PROJET "OSER!"

Intitulé de la mission : Accompagner le personnel dans la mise en place du projet "OSeR!"

Thématique de la mission: Éducation pour tous

Dans quel contexte ou projet s'intègre la mission ? À quel objectif d'intérêt général répond-elle ?

L'Université d'Artois en collaboration avec les Universités Littoral Côte d'Opale et Picardie Jules Verne a été lauréate d'un Programme d'Investissement d'Avenir (PIA 3), intitulé « Territoires d'Innovation Pédagogique - Dispositifs territoriaux pour l'orientation vers les études supérieures ». Cet appel à projets intitulé « OSeR ! » (s'Orienter vers le Supérieur et Réussir !) s'articule autour d'une action principale : concevoir et déployer un dispositif de démonstration mobile et attractif, les « bus de l'orientation ». Ces bus (Deux par université) se déplaceront au plus proche du public visé (collégiens, lycéens, parents et enseignants) dans les établissements scolaires et sur les places publiques. Dans ce cadre, les objectifs du projet sont : - Assurer un accès égal et de qualité à l'information sur les études supérieures pour l'ensemble des apprenants du territoire et de leurs accompagnants ; - Engager les apprenants dans une démarche d'exploration, de construction et de projection de soi, en relation avec les possibilités ouvertes par les formations existantes et le monde du travail ; - Modifier les représentations de l'enseignement supérieur et du monde professionnel chez les apprenants et leurs accompagnants ; - Accompagner les apprenants vers la réussite académique et une insertion professionnelle choisie.

Quelles seront les activités confiées aux volontaires (à détailler) ?

Les activités confiées aux volontaires seront : - Accompagner le public cible lors des actions de l'association Moteur ! (Réalisation de mini-films/interview, diffusion de films lauréats avec mise en place de débats, organisation de jeu plateau à visée d'orientation, etc.) - Promouvoir les parcours universitaires et les poursuites d'études post-bac auprès des élèves des lycées et collèges des territoires de l'Université d'Artois - Organiser des actions (ateliers, animations, etc.) avec les établissements ayant pour but de démythifier l'université auprès des élèves - Organiser des temps d'échanges et des activités de découverte des différents services transversaux de l'Université (Vie Etudiante, Culture, Santé, Activités Physiques et Sportives...) - Participer à l'organisation de dispositifs d'accueils des lycéens et collégiens sur les différents campus universitaires - Accompagner le personnel dans la mise en place des bus de l'orientation sur les lieux d'intervention - Présenter les conditions de vie étudiante et des dispositifs d'aide et de soutien Dans le cadre de ces activités, les volontaires en service civique seront accompagnés d'un personnel du service Cap Avenir ou d'un enseignant de l'établissement avec lequel les actions seront mises en place.

En quoi cette mission complètera, sans s'y substituer, les actions assurées par les salariés de la structure ?

L'accueil d'un volontaire en service civique permettra de proposer davantage d'actions lors de ces journées, notamment par la mise en place d'une approche plus ludique de l'orientation en déployant les actions de l'association "Moteur!" Par ces missions, le volontaire accompagnera les lycéens et les collégiens dans la découverte de leurs talents, dans leurs choix d'orientation par le biais de réalisation de mini films/interview, diffusion de films lauréats avec mise en place de débats et l'organisation de jeu plateau à visée d'orientation.

Lieu(x) d'intervention

Hauts-de-France

Nombre indicatif annuel de volontaires susceptibles d'être accueillis par votre organisme pour cette mission

2

Quelle seront les modalités mises en oeuvre pour permettre aux volontaires d'avoir une expérience de mixité sociale au cours de cette mission ?

Les volontaires seront au contact du public collégien et lycéen, public hétérogène tant au niveau social (établissements scolaires en Réseau d'Education Prioritaire, Etablissements Régionaux d'enseignement Adapté, etc.), qu'au niveau géographique (interventions en milieu urbain mais aussi en milieu rural).

En quoi la mission est-elle accessible à tous les jeunes ?

Cette mission est accessible à tous les jeunes car elle ne nécessite aucune connaissance ni compétence spécifique mais de la créativité, un esprit ouvert et de la motivation. De plus, le volontaire bénéficiera d'un accompagnement par le

personnel affecté au projet et par l'association « Moteur ! »

Votre organisme prévoit-il l'accueil de volontaires venant de l'étranger pour effectuer une mission de Service Civique en France

Non



SERVICE CIVIQUE

Une mission pour chacun au service de tous